



Le 6 décembre 2011

Madame Nicole Lacelle, Secrétaire
Commission sur le traitement des matières organiques
Office de consultation publique de Montréal
Cours Mont-Royal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

***Commission sur le traitement des matières organiques –
Addendum au mémoire de la CDÉC Centre-Nord***

Madame,

En début de la séance du 30 novembre dernier, le commissaire André Beauchamp, a fait lecture d'une note faisant état de la position d'Aéroports de Montréal dans ce dossier. Nous avons évidemment pris connaissance par la suite de cette note ainsi que des autres nouveaux documents déposés par la commission sur le site de l'Office (<http://www.ocpm.qc.ca/matieres-organiques>). Tel que la commission nous invite à le faire à la fin de sa mise au point (pièce 4.9), nous vous acheminons de nouveaux commentaires, lesquels devant être considérés comme partie nouvelle de notre mémoire.

Comme vous le savez, notre corporation a présenté le 30 novembre dernier un mémoire sur le projet de traitement des matières organiques. Pour notre corporation, ce projet présente un grand intérêt à l'échelle montréalaise de par son inscription dans une démarche de développement durable mais s'avère inacceptable à l'échelle locale, celle du quartier Saint-Michel. Cela demeure mais doit maintenant être considéré à la lumière de la correspondance entre la Ville de Montréal, promoteur du projet, et Aéroports de Montréal. Ainsi :

- Dans une lettre transmise le 12 octobre 2011, Aéroports de Montréal informe la Ville de Montréal de son opposition à la réalisation du projet sur ses terrains en raison de problématiques liées à la sécurité. Cette lettre faisait suite à une série de correspondance débutée en novembre 2010.
- Dans une autre lettre acheminée le 4 novembre 2011, Aéroports de Montréal réitère son refus et invite clairement la Ville de Montréal à retirer le volet du projet qui vise ses terrains du processus de consultation publique.
- Dans la note que la Commission a déposée sur le site de l'Office le 30 novembre 2011, il est indiqué qu'en réponse aux questions de la Commission, la Ville de Montréal a répondu qu'aucun projet n'est envisagé.

Ces nouveaux développements interpellent notre corporation à plusieurs égards :

- Aéroports de Montréal peut-elle exiger le retrait du volet visant ses terrains du processus de consultation publique? Peu importe que la réponse soit positive ou négative, une réponse publique s'impose afin que la population puisse saisir correctement les enjeux opérationnels et juridiques que soulève cette situation.
- La Ville de Montréal connaissait dès le 12 octobre 2011 l'opposition d'Aéroports de Montréal, soit bien avant la présentation publique du 2 novembre 2011. Le 30 novembre 2011, première soirée de présentation des mémoires, la Ville de Montréal savait aussi qu'Aéroports de Montréal avait réitéré son refus. Pourtant, les représentants de la Ville de Montréal n'ont fait aucunement mention de cette situation, ni lors de la présentation du 2 novembre 2011, ni

lors de la période de commentaires qui leur était réservée à la fin de la séance du 30 novembre 2011. En plus de soulever le doute sur la transparence de la Ville de Montréal en qualité de promoteur de ce projet, ce silence ne permet d'aucune manière de comprendre les intentions de la Ville de Montréal face à cette nouvelle donne et provoque une série de questions, dont :

- Le volet Dorval sera-t-il abandonné et relocalisé ailleurs? Si oui, la Ville de Montréal visera-t-elle à augmenter la capacité de traitement des autres sites, dont celui envisagé pour Saint-Michel? Cette préoccupation est encore plus grande pour le site Saint-Michel, qui serait le seul site de compostage pour toute l'île de Montréal. En quel cas, quelles seront les conséquences? Si non, quels sont les gestes que la Ville de Montréal posera afin de préserver l'intégrité de son projet à Dorval?
- Si le projet était modifié en raison du refus d'Aéroports de Montréal, la consultation publique ne porte donc pas sur le projet véritable. En quel cas, une nouvelle consultation publique sur le projet modifié aura-t-elle lieu? Aura-t-elle préséance sur la consultation actuellement en cours?

Au niveau du projet proprement dit, le refus d'Aéroports de Montréal nous amène à nous questionner sur la portée du principe d'équité territoriale compte-tenu que l'Ouest de l'île de Montréal n'aura plus de site et qu'il semble que la Ville de Montréal ne prévoit pas de solution de rechange à l'heure actuelle. Cette nouvelle situation signifierait-elle que la nouvelle facture du projet concentrerait les retombées négatives ailleurs que dans l'ouest de l'île? Si les scénarios de rechange déjà écartés en raison de leur non-conformité avec la réglementation en vigueur ne peuvent être envisagés, il importe que la Ville de Montréal identifie des sites qui répondront aux exigences du projet dans l'ouest de l'île. À nouveau, il ne saurait être question d'augmenter la capacité du site Saint-Michel afin de pallier à la mise de côté du site Dorval.

Notre corporation considère que la Ville de Montréal, pour préserver la transparence devant entourer la réalisation de ce projet ainsi que pour en assurer sa réalisation, doit clarifier la situation avant que ses instances reçoivent le rapport et les recommandations de l'Office. Si le projet devait différer de ce qui a été présenté le 2 novembre 2011, il nous apparaît évident que la consultation publique actuellement en cours devra être reprise afin de permettre à la population et aux acteurs locaux d'évaluer le véritable projet et de livrer leurs positions.

Enfin, notre corporation, réitère son opposition au volet local du projet et demande à la Ville de Montréal de ne pas envisager le site Saint-Michel comme solution de rechange au site Dorval. Il nous apparaît certain que les impacts négatifs que nous avons décrits dans notre mémoire (http://www.cdec-centrenord.org/filesNVIAdmin/File/MEM_compostage_nov201.pdf) seraient magnifiés et nuirait davantage au sain développement du quartier Saint-Michel.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information additionnelle,

Le directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Sirois', written over a light blue horizontal line.

Denis Sirois